



Relevé de conclusions

Conseil de Quartier de Saint-Florent

Jeudi 31 mai 2018

Maison de quartier de Saint-Florent 189
Avenue Saint-Jean d'Angély

Service Proximité et Relations aux Citoyens
Rédaction : Mathieu JACQUEMIN

Co-présidentes : Agnès JARRY, Conseillère Municipale et co-présidente élue – Joëlle AUMONIER, co-présidente habitante ;

Élus municipaux : Dominique SIX, Adjoint au Maire ; Romain DUPEYROU, Conseiller Municipal ;

Agents municipaux : Francis BONNIN, Responsable du service Missions Etudes et Travaux Neufs ; Mathieu JACQUEMIN, Coordinateur Participation citoyenne ;

Invités : Sébastien FORTHIN, Directeur des transports et de la mobilité pour la Communauté d'Agglomération du Niortais ; Didier TIRBOIS, Adjoint au Directeur du service Assainissement pour la Communauté d'Agglomération du Niortais ; Mathieu DURAND, Bureau d'études du Syndicat des Eaux du VIVIER ;

Membres : Gérard BILLY ; David CHASSERIAU ; Roland COLLOT ; Claude EPAMINONDAS ; Antoinette JARRY ; Alexandre JEROME ; Isabelle JEROME ; Jacques LOUIS ; Luce MARTIN ; Chantal MOREAU ; Jean NEBAS ; Jean-Luc SOURISSEAU ;

Excusés : Stéphanie BONNEAU ; Michèle DAVIAUD ; Sylvie DUPUIS-DULUC ; Yannick KERVRAN ; Sarah NAIT ;

Public : 10 personnes

Ordre du jour

Introduction par Madame Agnès Jarry.....	2
Interventions des services.....	2
Travaux sur le réseau d'assainissement.....	2
Travaux sur les réseaux d'eau.....	5
Projet de voie de Bus.....	6
Retour sur les travaux des commissions.....	8
Commission Animation.....	8
Commission Cadre de vie.....	8
Priorités d'investissement pour l'année 2018.....	11
Question diverses.....	13

Introduction par Madame Agnès Jarry

Madame Jarry présente l'ordre du jour et demande de bien vouloir excuser les personnes ayant fait part de leur impossibilité d'assister à cette réunion.

Elle rappelle le fonctionnement du conseil de quartier et le travail en commission par thématiques, commissions qui se réunissent de façon autonome et qu'il est d'ailleurs toujours possible de rejoindre.

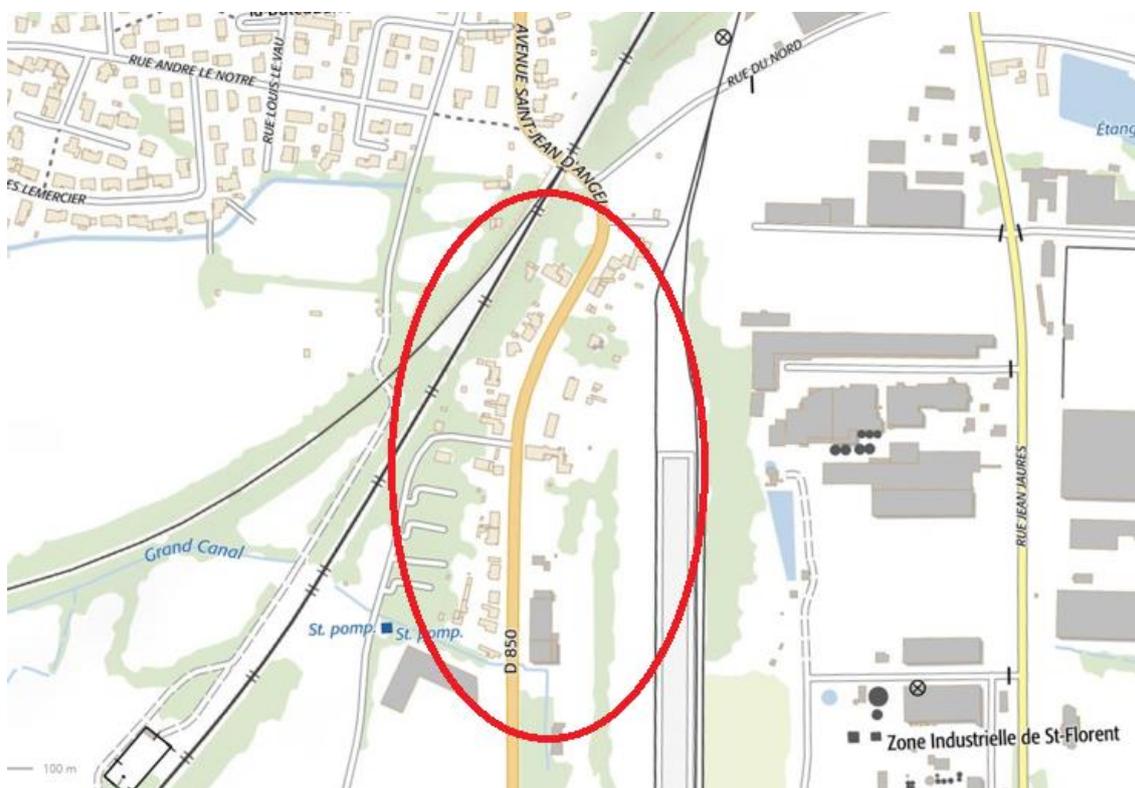
Enfin il est précisé que Monsieur David Chasseriau, du fait de ses nouvelles attributions au sein des services de la Ville, ne sera plus référent de la commission Cadre de Vie à l'issue de cette réunion mais continuera à apporter sa participation aux réunions du Conseil de quartier et de ses commissions.

Interventions des services.

Travaux sur le réseau d'assainissement.

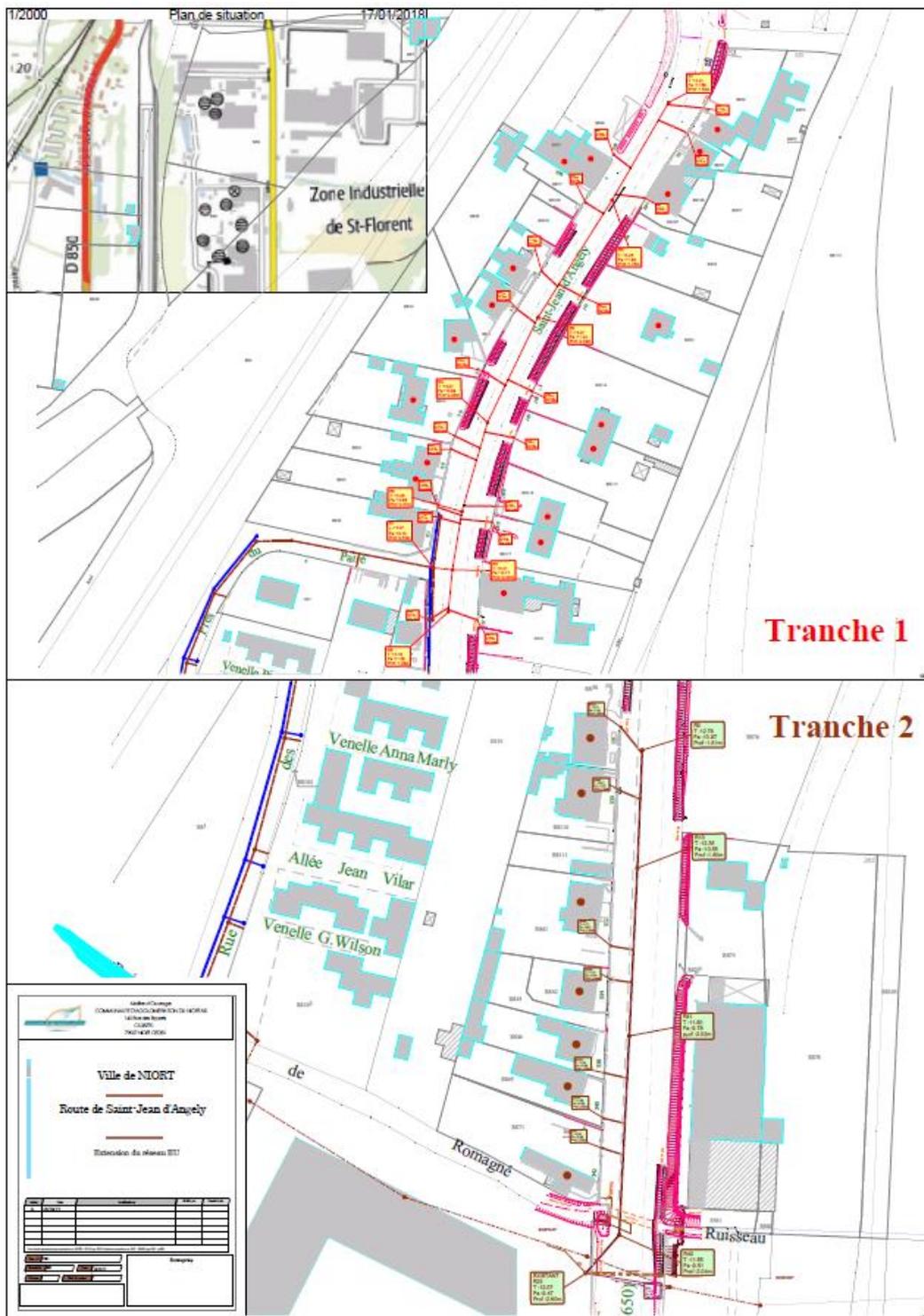
Par Monsieur Didier TIRBOIS - CAN – Assainissement

Monsieur Didier TIRBOIS, Adjoint au Directeur du service Assainissement, présente le projet d'extension du réseau d'assainissement rendu possible par les travaux engagés par la CAN sur la Zone Industrielle de Saint-Florent. Deux incertitudes demeurent au jour de la présentation, quant à la jonction des réseaux. Elles ne remettent pas en cause la réalisation, elles déclinent deux scénarios différents pour le raccordement.



Zone à raccorder au réseau d'assainissement.

Le second est soumis à la possibilité de joindre le réseau existant au sud du cours d'eau le Romagné. La consistance du sol sera déterminante pour la faisabilité du projet.



Ces travaux, soumis à études complémentaires, pourraient se dérouler début juillet sur 3 à 4 semaines ou autour des vacances de la Toussaint. [Ces travaux ont été lancés le 02/07/2018 pour une durée de 15 jours].

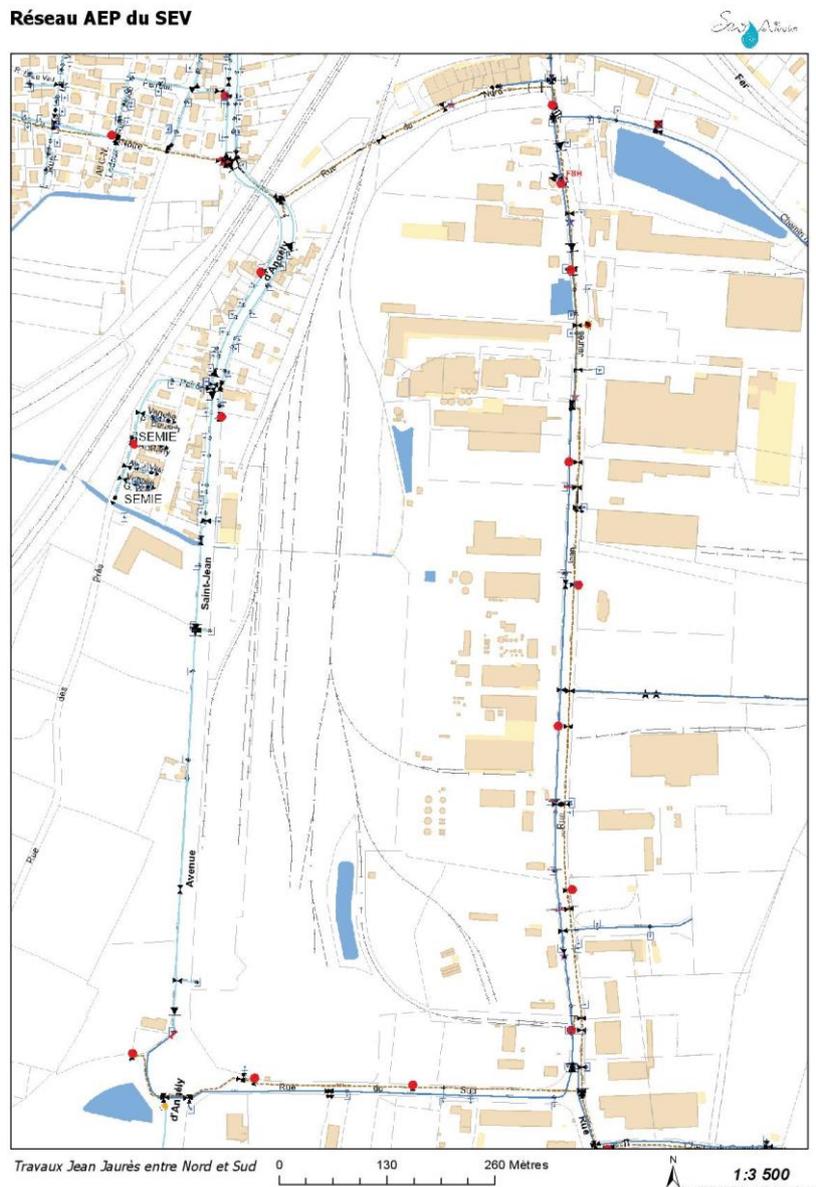
Travaux sur les réseaux d'eau.

Par Monsieur Mathieu DURAND Syndicat des Eaux du Vivier (SEV)

Monsieur Mathieu DURAND explique que la compétence EBI (Eau Brute Industrielle) a été officiellement reconnue au SEV cette année. Le SEV pour des raisons techniques et économiques a pris la décision d'abandonner ce réseau EBI. Le service est néanmoins maintenu pour les abonnés existants. Une partie du réseau EBI va être convertie en réseau d'alimentation en eau potable (AEP) et une partie plus ancienne va être renouvelée. L'ensemble de ces opérations s'inscrit dans le cadre des opérations d'aménagement de la CAN et permet une sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur.

Les travaux se déroulent en 2 grandes phases sur la rue Jean Jaurès : entre la rue des Pèlerins et la rue du Nord en mai et juin 2018 (rue barrée), et au sud de la rue du Nord à partir de septembre 2018 (déviation et ou alternat en fonction des tronçons et de l'avancée des travaux).

Réseau AEP du SEV



L'ensemble des conseillers de quartier remercie Messieurs TIRBOIS et DURAND pour leur présentation des travaux qui auront un impact sur leur vie quotidienne et leurs déplacements.

Projet de voie de Bus.

Par Monsieur Sébastien FORTHIN – CAN – Directeur Transports et Mobilité,
et Monsieur Francis BONNIN – Responsable du bureau d'étude Ville de Niort

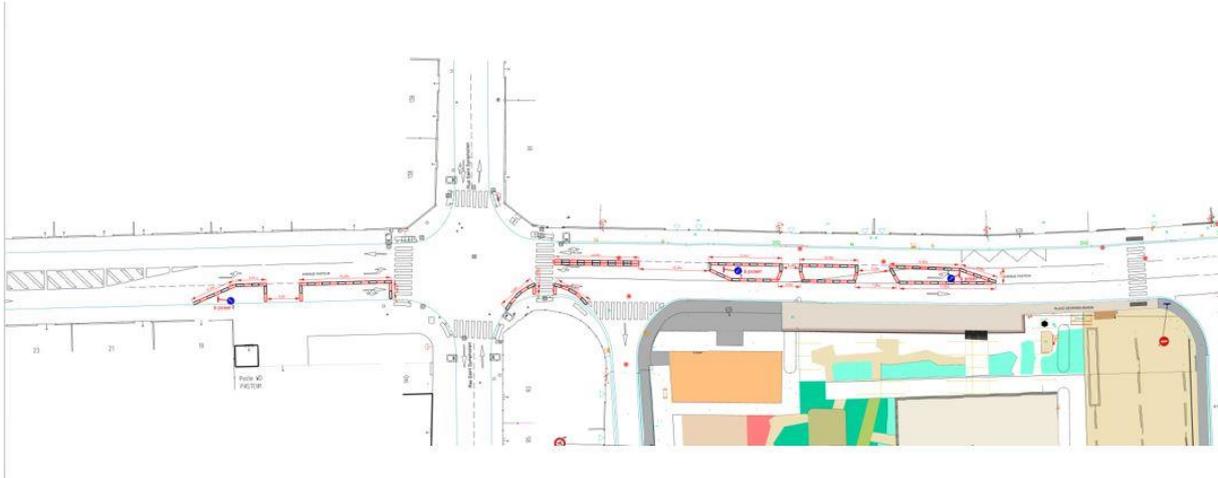
Monsieur Sébastien FORTHIN explique que dans le contexte d'un réseau de bus en libre accès, il est nécessaire de travailler à la ponctualité du service, surtout sur les lignes permettant une correspondance avec la Gare SNCF. C'est le cas de la ligne 1 qui passe notamment par l'avenue Pasteur.

Il est donc étudié l'idée de dédier l'une des trois voies de l'avenue au réseau de bus, par un marquage au sol, avec un système de priorité qui permette aux voitures de franchir ponctuellement cette voie pour tourner aux intersections. Cette étude va nécessiter une expérimentation qui est le but de la présentation du jour.



Présentation du secteur concerné - Vue aérienne globale

La direction des transports et de la mobilité de la CAN, en lien avec le bureau d'étude de la Ville de Niort, anticipe un possible point de blocage au projet au niveau du carrefour de l'avenue Pasteur avec la rue de Saint-Symphorien. Afin de prendre en compte au mieux les éventuelles difficultés, une expérimentation sera conduite après les épreuves du baccalauréat.



Présentation de l'expérimentation Carrefour avenue Louis Pasteur / Rue de Saint-Symphorien

Il s'agit d'une pose de signalisation temporaire qui simulera le nouveau carrefour.

Les conseillers font part de leurs questions et doutes quant à la possibilité des voitures de sortir de la rue de Saint-Symphorien pour se diriger vers l'avenue de Saint Jean d'Angély ou encore depuis l'Avenue Louis Pasteur, rejoindre la place Georges Renon.

Monsieur FORTHIN répond que le but de l'expérimentation est d'anticiper sur ces éventuels problèmes et de trouver une solution qui permette de garantir la meilleure fluidité pour l'ensemble des usagers. La fréquence des passages des bus devrait permettre une cohabitation entre les différents usages. Les exemples existant dans d'autres agglomérations de la région (La Rochelle ou Poitiers) prouvent que ce type de projet peut être envisagé.

Monsieur Dominique SIX rappelle l'importance de la ponctualité des correspondances pour assurer la fiabilité de ce service public et l'intérêt de l'étude portée par les services.

Madame Agnès JARRY renouvelle ses remerciements aux services et aux élus concernés pour la présentation de cette expérimentation.

Retour sur les travaux des commissions

Commission Animation

Par Madame Luce MARTIN

Si le conseil de quartier n'était pas partie prenante dans l'organisation des Voisinades Niortaises du 25 mai 2018, certains conseillers ont participé à l'évènement à titre individuel. Malgré la météo, tout s'est bien passé après 19h30. Les conseillers font remarquer que dans les affiches ou visuel il serait intéressant d'avoir un emplacement libre où les organisateurs pourraient inscrire le lieu et l'horaire de la « Voisinade ». Le service a bien noté cette remarque.

Le conseil de quartier apportait un relais de communication à l'initiative de l'Association Inclusive pour l'organisation d'un vide-grenier sur la place Georges Renon qui n'a pas eu lieu le 29 avril à cause d'une météo peu propice à l'organisation d'un événement de ce type.

Deux temps fort seront portés par la Commission Animation du Conseil de quartier sur la deuxième moitié de l'année :

- Le Troc-Plantes se tiendra le dimanche 30 septembre en après-midi sur la place Georges Renon.
- Le Marché de Noël se tiendra le vendredi 23 Novembre dans l'enceinte du CSC les Chemins Blancs.

Pour ces deux moments qui invitent à la convivialité sur le quartier, Luce MARTIN rappelle qu'il y a besoin de bénévoles et que, même si les conseillers sont inscrits dans une autre commission, ils ne doivent pas hésiter à s'impliquer les jours des évènements voire même avant si ils en ont le temps.

Commission Cadre de vie

Par Monsieur David CHASSERIAU

- Le quartier a de nombreuses friches commerciales ou industrielles qui sont squattées illégalement, créant parfois des troubles en termes de salubrité. La commission souhaitait avoir une information sur les moyens mis en place par la collectivité pour éviter ces débordements.

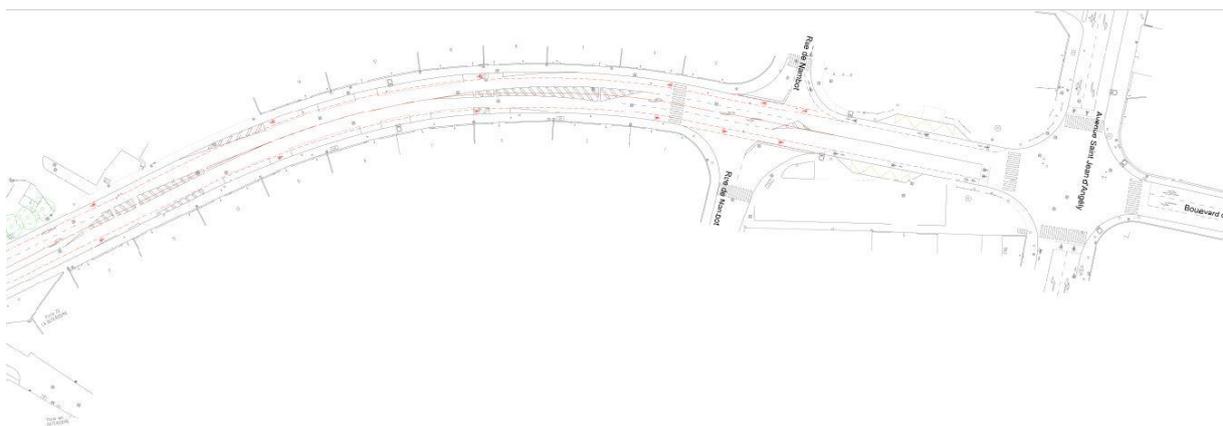
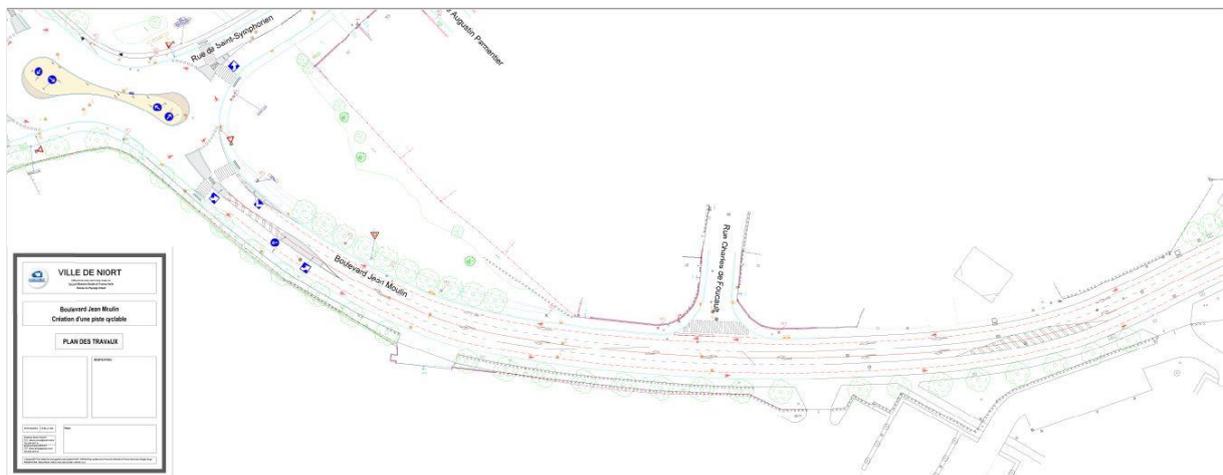
Les élus rappellent que l'accueil des gens du voyage est une compétence de l'agglomération et que celle-ci met en place les moyens matériels et humains afin d'accueillir au mieux les personnes sur l'ensemble du territoire.

Cependant, certains campements, pour des raisons complexes, se font illégalement et ce, souvent, sur des parcelles privées. Contre ces intrusions sur le domaine privé, c'est au propriétaire d'agir. D'abord en amont, en sécurisant leur propriété. Puis en signalant le cas échéant les « squatteurs » à la Police Municipale et en portant plainte. Seule cette plainte peut déclencher une expulsion.

La mise en sécurité et le nettoyage des terrains sont du ressort des propriétaires. En cas d'urgence, si l'hygiène ou la salubrité deviennent des enjeux, la Ville est habilitée intervenir aux frais du propriétaire.

- Les pistes cyclables des boulevards Tardy et Jean Moulin sont dessinées sur les trottoirs, le bitume y est soulevé par les racines des arbres. La Ville peut-elle refaire ces pistes cyclables ?

Monsieur Dominique SIX explique qu'un projet est à l'étude pour dessiner ces pistes cyclables sur la chaussée puisque la largeur de la voie le permet. La réalisation reste à programmer dans le plan de charge des différentes équipes après une dernière étape de validation.



Plan d'études pour insérer les pistes cyclables sur la chaussée, Boulevard Jean Moulin



Plan d'études pour insérer les pistes cyclables sur la chaussée, Boulevard Tardy

- En attendant de connaître la destination réservée à la parcelle située près du transformateur de l'Avenue Saint-Jean-D'Angély, le Conseil pourrait-il travailler à un aménagement ou un usage de type Jardin partagé ?



Cette parcelle est bien la propriété de la Ville de Niort, ce projet est à travailler en commission avant d'être représenté en séance du Conseil de quartier.

Pour installer une aire de Sport-Santé sur cet espace les conditions ne semblent pas réunies en termes d'emplacement et d'accessibilité, mais les élus invitent les conseillers à se rapprocher des élus concernés par la thématique du Sport-Santé pour connaître les actions et projets qu'il serait possible de mettre en place sur le quartier.

Priorités d'investissement pour l'année 2018.

Le conseil de quartier propose les investissements suivant au titre des crédits de quartier 2018.

Le conseil de quartier rappelle son intérêt pour la mise en place de plateaux surélevés avenue Saint-Jean D'Angély. Cette priorité 2017 n'avait pu être réalisée l'année passée.

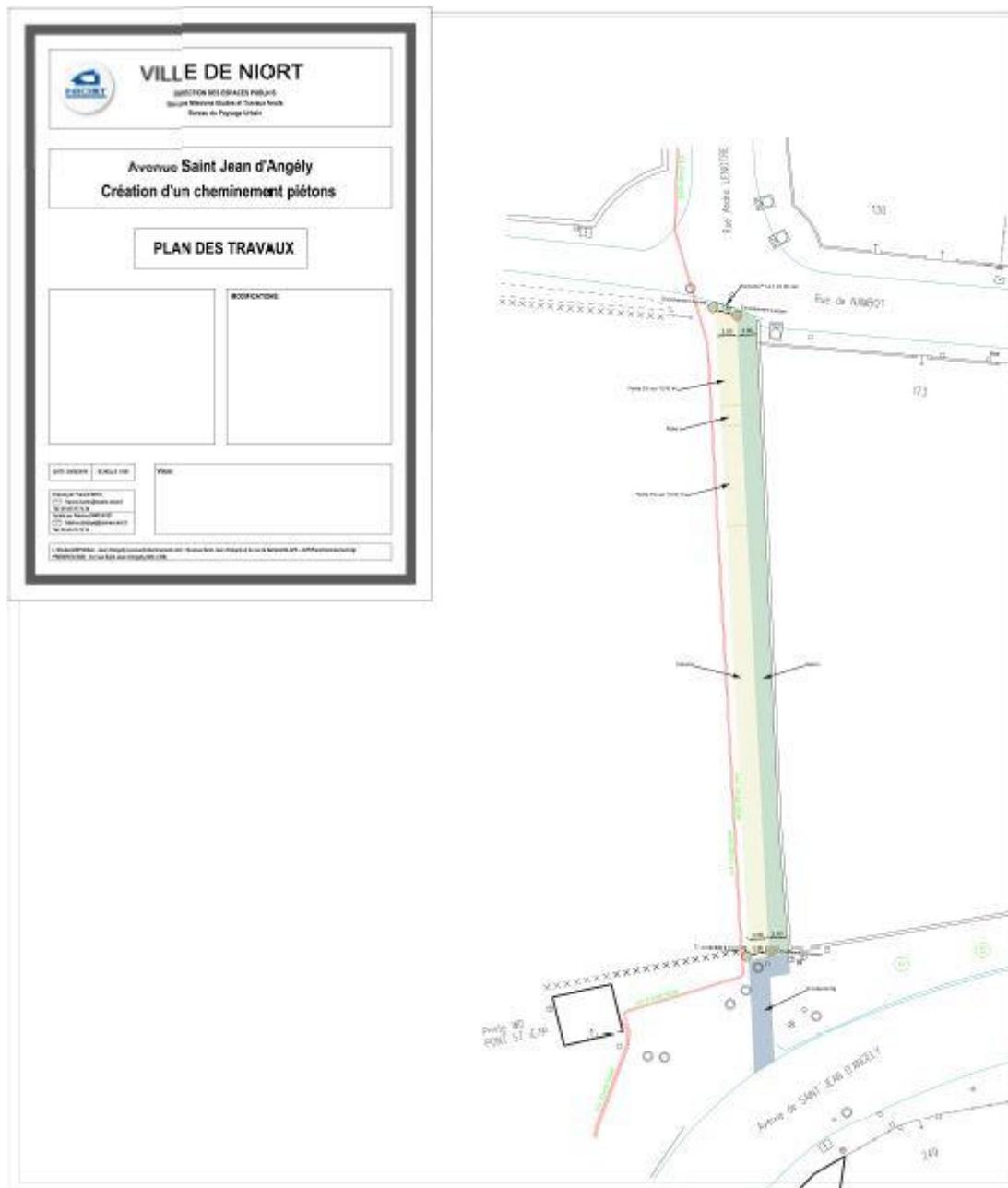
Cet aménagement est bien prévu pour 2018, la seule contrainte technique est la réalisation à venir des travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement présentés plus tôt dans la réunion qui pourraient amener un léger décalage dans le temps. Cet aménagement est en tout cas dans la programmation de la collectivité. Les plans sont présentés aux conseillers de quartier.

La commission Cadre de vie avait aussi proposé la création d'un cheminement piéton entre l'Avenue Saint Jean d'Angély et la rue de Nambot. La parcelle est empruntée par de nombreux piétons, cyclistes ou joggers, les conseillers y voient l'opportunité de faciliter un usage.



Le bureau d'études s'est rendu sur place pour travailler sur la faisabilité et établir un chiffrage. Le coût de la réalisation de ce cheminement piéton est estimé à 10 000 €

Le conseil de quartier en fait l'une de ses priorités pour l'année 2018 de demande au Conseil Municipal d'étudier l'inscription de ce projet dans les dépenses d'investissement des crédits de quartier pour l'année 2018.



Plan proposé par le bureau d'études pour le cheminement piéton.

Question diverses

Les riverains de la rue Jean Jaurès interpellent les élus au sujet de l'expérimentation de l'aménagement avec des places de stationnement en alternat. Les personnes présentes ne sont pas satisfaites par l'aménagement.

Les élus proposent d'organiser un point spécifique avant la fin du mois de juin.

Des riverains de la rue Saint-Symphorien abordent la question de la vitesse sur la rue. Ce sujet avait été abordé lors d'un précédent conseil. Un lien avait été fait avec la Police Municipale, elle s'était déplacée sur site sans constater d'infraction. Le service Proximité et Relation aux Citoyens va faire le lien à nouveau pour demander un retour plus précis à communiquer aux habitants.

A la suite d'une visite sur le secteur de la Tranchée, des aménagements et des peintures avaient été mises en place. A l'angle de la Rue des Grandes Versennes et de la rue du Bois Chiron, est-il possible de refaire ces marquages au sol qui sont aujourd'hui effacés ? Le service Proximité et Relation aux Citoyens se charge de signaler cette demande.

Les élus indiquent que sur ce secteur de La Tranchée, le réseau de fibre devrait être déployé par l'opérateur avant la fin de l'année.

La fibre n'est pas présente sur 6 maisons de la rue de Saint-Symphorien au niveau des n°128 au n°132. Un conflit semble exister entre opérateur de réseaux. Les riverains sont invités à solliciter les entreprises pour faire avancer le dossier.